

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Département de la Haute-Marne
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2025-182
Date de mise en ligne :	Le mardi 29 juillet 2025 à 07:00:01
Date de clôture :	Le vendredi 12 septembre 2025 à 12:00:00
Titre :	Maintenance des moyens de secours des bâtiments du conseil départemental de la Haute-Marne
Descriptif :	Maintenance des moyens de secours des bâtiments du conseil départemental de la Haute-Marne

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[30/07/2025 à 17:12:58] Bonjour,
combien d'intervention en moyenne y a-t-il eu en astreinte sur les 2 / 3 dernières années?
Merci d'avance

[31/07/2025 14:01:12] Bonjour,
Cette nouvelle prestation n'ayant pas été intégrée dans les précédents marchés, nous ne pouvons vous indiquer combien d'intervention en moyenne il y a eu au titre des astreintes ces dernières années.
Cordialement

[30/07/2025 à 17:11:47] Bonjour,
Vous mentionnez que l'entreprise interviendra de 8h à 17h (jours ouvrés)
Vous mentionnez également un délai d'intervention sous 4h à la page 4 du CCTP.
Puis, à la page 12 du CCTP, vous parlez d'astreinte 24-24 avec un dépannage sous 24h.
Quelle est donc la bonne plage horaire d'intervention et le bon délai d'intervention/dépannage?
Merci d'avance

Questions / Réponses

[31/07/2025 14:00:22] Bonjour,

La plage d'intervention est bien 8h-17h. Un service d'astreinte est souhaité. S'il y a une demande d'intervention, elle doit être effectuée dans les 4h.

Cordialement

[30/07/2025 à 17:08:29] Bonjour,

Quelles sont les bâtiments concernés par l'utilisation d'une nacelle? Vous demandez à inclure la nacelle dans la maintenance préventive et corrective. De plus, la nacelle n'étant pas obligatoirement nécessaire pour un remplacement de BAES par exemple, souhaitez-vous réellement inclure une nacelle dans le prix d'un remplacement de BAES engageant donc un coût supplémentaire peut être inutile et en sachant que la location d'une nacelle se fait par bâtiment et non par équipement?

Merci d'avance

[31/07/2025 13:59:26] Bonjour,

Il ne nous est pas possible de quantifier les bâtiments nécessitant une nacelle. Aussi, je vous remercie de bien vouloir chiffrer un équipement pour accéder en hauteur.

Cordialement